

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/090
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
Fête du muguet

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

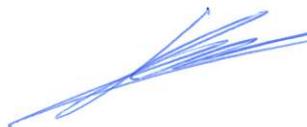
Riders Kustom Motorcycle – 1 ter rue Edouard Marion – 38300 BOURGOIN-JALLIEU représenté par M. Aurélien GRANDI

A organiser la fête du muguet sur l'Esplanade de la Folatière (devant Crédit Agricole).

Le jeudi 1^{er} mai 2025 de 7h30 à 17h00

L'organisateur devra protéger le sol de la zone de stationnement des motos.
Pour les motos (arrivées individuelles ou balade collective), les arrivées et départ se font à vitesse réduite par l'allée Pierre Berthier. Pas de passage par l'avenue Professeur Tixier.
Des cheminements piétons de largeur minimales 1.40m devront être conservés.
Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 2 avril 2025



Sébastien CHALESSIN

10^{ème} Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts